

**Question de Mme Kattrin Jadin au secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale, adjoint au premier ministre, sur "la caisse enregistreuse" (n° 15619)**

**Kattrin Jadin (MR):**

Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'État, le 1<sup>er</sup> janvier dernier, une nouvelle réglementation concernant le secteur horeca est entrée en vigueur. L'exploitant d'un établissement horeca a maintenant l'obligation de délivrer une facture simplifiée pour les prestations de restauration qu'il effectue. Cela doit se faire exclusivement via un système de caisse enregistreuse équipée d'un module de contrôle garantissant l'immutabilité et la conservation des données introduites et permettant la vérification de ces données par l'administration.

Cette mesure, qui a pour objectif de lutter contre le travail au noir malheureusement très répandu au sein de l'horeca, avait suscité lors de son annonce une inquiétude de la part de certains chefs d'établissement.

Monsieur le secrétaire d'État, un mois après la mise en place de ce système, les établissements horeca sont-ils tous équipés de la fameuse caisse enregistreuse? Leur installation a-t-elle représenté un coût important pour les responsables d'établissement ou une aide du gouvernement était-elle prévue à cet effet? Le système semble-t-il fonctionner de manière efficace et optimale? Vos services disposent-ils déjà de données de contrôle en ce sens?

Craignez-vous que l'absolue transparence maintenant imposée aux établissements du secteur, et ce, pendant une crise économique difficile, provoque un grand nombre de faillites? Envisagez-vous des mesures permettant de soutenir le secteur horeca dans la légalité?

Monsieur le secrétaire d'État, nous en avons déjà parlé et j'avais dit que je vous poserais beaucoup de questions à ce sujet.

**John Crombez, secrétaire d'État:**

Monsieur le président, chère collègue, la décision avait été prise depuis bien longtemps, mais l'introduction du système a connu quelques reports. Le ministre des Finances, compétent pour cette mise en place des caisses enregistreuses, a annoncé que l'installation débiterait en janvier 2014.

J'en viens à vos questions.

Le calendrier prévoit donc cette installation pour le 1<sup>er</sup> janvier, car il reste à effectuer l'agrément des caisses officielles après la procédure de marché public. C'est à ce moment que sera fixé le coût; pour l'instant, nous ne disposons que des prix indiqués sur le marché.

Aucune aide particulière n'est prévue actuellement.

Voilà ce que je peux communiquer quant au timing de l'introduction de ces caisses. Au moment où le nouveau gouvernement a pris ses fonctions, il était prévu une agrégation aux environs de maintenant et l'instauration à la mi-2013. Le ministre nous a communiqué la nouvelle échéance pour l'instauration, c'est-à-dire au début 2014.

Deuxième élément: nous tenons à introduire un tel système de contrôle, car nous y croyons.

À votre troisième question, je puis signaler que nous avons adopté la logique que, dans des secteurs aussi sensibles concernant le travail au noir que sont les deux secteurs dénoncés par la Banque nationale à ce sujet – la construction et l'horeca –, nous voulons une coopération pour instaurer des systèmes de contrôle.

En outre, nous tenons à suivre les retours vers les caisses de l'État en déterminant les proportions par secteurs. Voilà qui montre également notre volonté de collaborer avec les secteurs. D'ailleurs, nous avons eu énormément de contacts avec l'horeca.

Une majorité d'entre eux est d'accord pour assainir le secteur, à condition de trouver un système qui peut démontrer la rentabilité des bonnes entreprises.

En ce qui concerne votre troisième question, je dirais que je ne crois pas à la transparence absolue dans un secteur. Ce serait idéal mais je n'y crois pas. L'impact d'un assainissement du secteur horeca peut être important pour le personnel lui-même. Il y a beaucoup de jeunes qui travaillent dans l'horeca et qui, après un certain temps, constatent qu'ils ont presté beaucoup d'heures alors que leurs droits n'évoluent pas.

L'introduction de la caisse est sous la tutelle du ministre des Finances. De mon côté, je travaille à un plan de support pour le secteur. Deux décisions ont déjà été prises. Premièrement, en ce qui concerne le travail occasionnel, nous allons diminuer le coût pour l'entreprise et augmenter le salaire net pour le personnel. Cette décision a été prise au mois de juillet 2012 et sera effective cette année. Deuxièmement, il y aura une réduction des charges pour les contractuels. Cette réduction sera de 500 euros par trimestre pour le personnel de plus de 25 ans et de 800 euros par trimestre pour les moins de 25 ans. Néanmoins, le secteur a réagi en disant que cela ne suffisait pas. Je peux comprendre cette réaction car l'horeca regroupe énormément d'entreprises très différentes. Il y a des

petits cafés, des restaurants, des hôtels et chacun réagit différemment vis-à-vis de ces mesures. Les discussions sont encore en cours.

J'ai déjà mentionné le volet du retour au secteur. La décision a été prise en novembre et cela a été mentionné lors des discussions budgétaires. Il y a un engagement de retour de 10 % des revenus pour cette année, axé sur le coût des heures supplémentaires. Le coût des heures supplémentaires est important pour tout le secteur. Il est important de créer une dynamique pour générer un secteur plus sain ainsi que pour générer un retour à la rentabilité car c'est un secteur qui a une des plus grosses densités de travail. Si on peut trouver un équilibre entre une augmentation des contrôles et une diminution des charges de personnel, cela peut marcher.

Le manque de confiance actuel des consommateurs a un impact important sur l'horeca. Je pense que cet impact est plus important que toutes les discussions à propos des caisses. C'est un problème général pour l'économie, qui renforce l'incertitude de certaines entreprises et nous en sommes conscients. L'espoir de voir l'économie redémarrer est important mais il est très difficile d'estimer quand cette reprise aura lieu.

**Katrin Jadin (MR):**

Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie pour toutes ces informations très détaillées. J'entends bien que les discussions continuent et qu'il y a encore des négociations à tenir.

Il est évident que la crise passant, le ralentissement de la consommation se fait sentir. Je le sens également dans ma région. On m'interpelle d'ailleurs régulièrement car ma région est très touristique.

On craint le moment où l'on mettra en place des mesures, louables et utiles – je n'en disconviens pas et vous avez entièrement raison -, car il s'agit du secteur où le travail au noir est le plus important et il faut y être attentif.